



Revue de presse du 6 mai 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Économie et vie des entreprises

- « Une catastrophe » - en pays de Caux, les commerçants sur les marchés s'alarment du prix des carburants - Paris Normandie
- Emplois. Production en hausse - Renault Sandouville recrute 160 intérimaires et 120 CDI – Le courrier cauchois

Sécurité

- « Mettre une balle au maire » - menacé de mort, le maire de Rouen Nicolas Mayer Rossignol porte plainte - Paris Normandie
- « Zéro tolérance » - Nicolas Mayer Rossignol porte plainte contre un internaute après avoir été menacé de mort – France 3
- « Zéro complaisance, zéro tolérance » - le maire de Rouen va porter plainte après avoir reçu des menaces de mort - Le Parisien
- Près de Rouen, un accident sur le boulevard industriel fait trois blessés dont un grave - évitez le secteur - Paris Normandie
- Près d'Étretat, trois personnes blessées dans un accident de la circulation - Paris Normandie

EPR2 de Penly

- Grand chantier EPR2 de Penly - « Il faut 6000 nouvelles places pour loger les salariés » - Paris Normandie

Justice

- Les trois communes normandes qui avaient hissé le drapeau palestinien en avaient-elles le droit ? - Paris Normandie
- Municipales 2026 en Seine-Maritime - dans ces communes, les élections vont-elles être annulées ? – 76 actu

Travaux et aménagement

- Raccordement de la Sud III au Pont Flaubert à Rouen - après 6 ans de travaux, la fin du chantier prévue pour juin – France 3
- Patrimoine. Cathédrale de Rouen - où en sont les travaux sur la flèche ? – Tendances Ouest

Logement

- Près de Rouen, l'inquiétude des habitants face à une suspicion de contamination à l'amiante - Paris Normandie

Santé

- Dépister les troubles alimentaires chez les femmes enceintes - à Rouen, un dispositif inédit au CHU - Paris Normandie

- Fermeture de la maternité du Havre - quel avenir pour les salariés et les futures mamans ? – France 3
- La fermeture de la maternité de l'HPE - une mauvaise nouvelle pour l'écosystème de santé Havrais – ICI
- Le Havre - la fermeture de la maternité de l'HPE n'est pas liée à une question de rentabilité selon son directeur – ICI

Acteurs publics

- Salaires, conditions de travail - l'envie de quitter la fonction publique se propage de façon préoccupante chez les agents - Acteurs Publics
- À l'Ademe, le poids des contractuels complique le rattachement des agents aux services déconcentrés - Acteurs Publics

« Une catastrophe » : en pays de Caux, les commerçants sur les marchés s'alarment du prix des carburants

Brice Recotillon

7-9 minutes

Le blocage du détroit d'Ormuz depuis mars 2026 a pour conséquence la hausse des prix du carburant. Aussi, les commerçants sillonnant les marchés du pays de Caux réfléchissent à deux fois avant de partir en tournée. Reportage à Yvetot et à Lillebonne.



Par [Brice Recotillon](#) & *Coline Poiret-Mellier*

Publié: 5 Mai 2026 à 18h04 Temps de lecture: 2 min

Le retour du printemps est souvent propice à un détour par les marchés locaux, où les produits saisonniers ont la part belle sur les étals : il suffit d'une météo clémente pour que les allées fourmillent de clients. « *Des belles fraises gariguettes à seulement 5 euros les 500 grammes* », énonce le gérant de *Gilbert fruits et légumes*, sur le [marché d'Yvetot](#).

Mais, comme de nombreux confrères habitués de la place yvetotaise, les appels aguicheurs du commerçant ont du mal à opérer sur la clientèle de passage.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *C'est la première fois que c'est aussi dur depuis la crise du Covid* », confie-t-il. « *Les gens se baladent, mais n'achètent pas forcément* »,

observe aussi Quentin Guillaume, gérant de la boutique [Romy](#) implantée sur le Mail. Depuis plusieurs semaines, les professionnels doivent composer avec un gasoil à plus de deux euros le litre. Un surcoût d'une quarantaine d'euros par passage à la pompe, vécu comme « *une catastrophe* ».



Vincent Humeau, du Jardin d'Arlequin, et Quentin Guillaume, de Romy, voient leur marge se réduire avec la hausse du prix des carburants. - Paris Normandie

(On a des petits véhicules qui ont bien soif.

André Gilbert, Vendeur de sous-vêtements

Conséquence : certains revoient entièrement leurs tournées. « *Je suis obligé de faire l'impasse sur le marché de Montivilliers*, explique André Gilbert, vendeur de sous-vêtements. « *On a des petits véhicules qui ont bien soif* », ironise-t-il. D'autres, comme Erwan Lepape, de la boulangerie Osmont, envisagent de réduire leur présence : « *Peut-être ne venir qu'une fois par semaine au lieu de deux actuellement.* »





Erwan Lepape, de la boulangerie Osmont, réfléchit à optimiser les tournées sur certains marchés. - Paris Normandie

À Lillebonne, s'adapter sans renoncer

Sur le marché de Lillebonne, les commerçants tentent eux aussi de s'adapter, sans toujours changer leurs habitudes professionnelles.

Fabienne Marais, exploitante de la Ferme de la Haie des Saules à Norville, fait partie de ceux qui continuent à tenir le cap. *« Je n'ai pas changé mes habitudes pour les marchés, mais j'ai optimisé mes déplacements en regroupant mes commandes fournisseurs »*, explique-t-elle. Les efforts, elle les fait plutôt sur sa vie personnelle, en limitant ses déplacements.

Même prudence chez Cécile Lecarpentier, maraîchère chez Graine en Main : *« Nous avons déjà augmenté nos prix avec les conséquences de la guerre en Ukraine. On ne veut pas recommencer si tôt pour ne pas pénaliser nos clients. »* Mais la pression reste forte. Sa voisine Lucie Fontaine de la Ferme du Bois des Saules confirme : *« On essaie de limiter la casse, mais tout augmente : carburant, plastique, énergie... »*

Une marge réduite

Pour certains, l'impact reste mesuré... pour l'instant. Dominique Pinguet, de Bio Sève 76, ne travaille sur les marchés que trois mois dans l'année.

« Cela limite un peu les effets, même si on sent l'augmentation », explique-t-il. Mais il constate lui aussi un changement côté clientèle : « Les gens se promènent davantage qu'ils n'achètent. »

D'autres n'ont pas cette marge de manœuvre. Fabienne Martin, venue de Jumièges pour vendre ses fruits, ne peut pas se permettre d'abandonner les marchés en pleine saison. « Si on ne vient pas, on perd notre production », souligne-t-elle.

Des arbitrages au quotidien

Chez les vendeurs non alimentaires, les ajustements sont déjà visibles. « Certains collègues ne viennent plus toutes les semaines », observe Carole Goument, vendeuse de vêtements sur le marché de Lillebonne depuis 37 ans. Elle-même continue, mais constate un net ralentissement des ventes : « Les clients trouvent ça joli, mais disent qu'ils reviendront la semaine suivante. Ils font plus attention. »

« Il y a des clients qu'on ne voit plus. Entre le coût de la vie et celui des carburants, ils préfèrent sûrement limiter leurs déplacements », concède Claude Chauquet, dont les confections sont exposées dans la rue Martin du Bellay à Yvetot depuis dix-sept ans.



Judith Akovi espace ses déplacements sur les marchés en fonction du panier réalisé par sa clientèle. - Paris Normandie

[Judith Akovi](#), créatrice de produits cosmétiques naturels, diffère régulièrement sa venue sur les marchés du pays de Caux. « *Je me déplace sur le marché d'Yvetot en fonction de la clientèle, détaille-t-elle. Quand ils ont réalisé un panier important, ce n'est pas utile que je revienne la semaine suivante.* »

Face à la hausse du carburant, chacun cherche des solutions pour tenir. « *On vit au jour le jour, en fonction de la météo et des coûts* », résume Carole Goument, qui fractionne ses pleins pour mieux gérer son budget.

Lire aussi



[Saint-Valery-en-Caux : un délai administratif va-t-il perturber l'extension du centre commercial Leclerc ?](#)



Emplois. Production en hausse : Renault Sandouville recrute 160 intérimaires et 120 CDI

Cédric Thomire

2-3 minutes

Bonne nouvelle pour l'emploi local. La demande commerciale des véhicules utilitaires Trafic est en hausse. L'usine Renault Sandouville qui les produit doit augmenter sa cadence. Pour passer d'une production de 450 à 520 véhicules par jour, l'entreprise va embaucher. *"160 intérimaires vont intégrer l'usine. Les premiers vont être accueillis dès demain mercredi 6 mai. Les personnes intéressées peuvent contacter les agences d'intérim Adecco, Crit, Manpower et Proman"*, déclare Philippe Sourget, directeur de l'usine Renault Sandouville. La formation des intérimaires s'étale sur trois semaines.

Une production portée à 520 véhicules par jour

L'usine devrait atteindre 520 véhicules par jour d'ici juin. La mission de ces nouveaux intérimaires devrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année, voire au-delà.

L'annonce faite mardi 5 mai en conseil économique et social (CSE) n'est pas complètement une surprise. [Une augmentation de la production avait été évoquée mercredi 26 février, lors du précédent CSE.](#) Pour faire face à la demande, l'usine tourne les jours fériés et les samedis de mai.

Encore 120 postes de CDI

Parallèlement au recours à l'intérim, ["le plan d'embauche des 550 salariés en CDI se poursuit.](#) Il reste 120 places à pourvoir", signale

Philippe Sourget. *"Dans le contexte actuel où des entreprises sont dans le doute, nous sommes satisfaits chez Renault de pouvoir recruter"*, ajoute-t-il.

Toutefois, l'usine ne retrouvera pas le rythme des 620 véhicules par jour qu'elle avait fin 2025 avant [une chute à 465 dès lundi 5 janvier, qui avait contraint Renault à se séparer de 350 intérimaires](#).

Premiers Trafic électriques en production

Parallèlement à la production du Trafic, l'usine a commencé à produire ses premiers Trafic van e-tech electric dans [la gamme FlexEvan](#). *"Nous en avons produit une cinquantaine depuis le début de l'année pour valider tous les réglages et le respect des normes, avant de pouvoir vendre les premiers véhicules à nos clients"*, explique Philippe Sourget.



L'usine a déjà produit 50 Trafic e-tech electric du projet FlexEvan depuis le début de l'année - © RECOM Paris/Renault Design

« Mettre une balle au maire » : menacé de mort, le maire de Rouen Nicolas Mayer Rossignol porte plainte

Christophe Frebou

5-6 minutes

À la lecture d'un commentaire sous le post d'un article le menaçant de mort, le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, a annoncé déposer plainte.



Menacé de mort en ligne, Nicolas Mayer Rossignol annonce déposer plainte - PND



Par [Christophe Frebou](#)

Publié: 5 Mai 2026 à 15h50 Temps de lecture: 2 min

« Il faut mettre une balle au maire et recommencer comme avant ». Au

sujet d'un article qui ne concernait pas sa ville, c'est bel et bien en tant que maire de Rouen que Nicolas Mayer Rossignol a fait l'objet d'une menace à peine voilée. Celle d'attenter à sa vie.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Les faits remontent à près d'une semaine. Le 26 avril 2026, nos confrères de 76actu diffusaient un article annonçant la programmation, le week-end dernier, [des 24 heures motonautiques, non plus sur la Seine à Rouen mais bel et bien à Poses](#), dans l'Eure. Sept ans après l'ultime apparition autour de l'île Lacroix.

« Mes collègues et moi vivons cela au quotidien »

Article qui sur les réseaux sociaux était suivi de ce commentaire sans équivoque d'un internaute. Après plusieurs jours, Nicolas Mayer Rossignol choisissait de s'exprimer, lui aussi sur les réseaux. Et ce bien au-delà du phénomène de déferlement de propos violents souvent sous couvert de l'anonymat sur les réseaux sociaux. *« Il y a une semaine, j'ai reçu une menace très grave (...). J'ai réagi, sans réponse ni modération. Mes collègues et moi vivons cela au quotidien. Cette violence est inacceptable. Nous ne devons rien laisser passer. Je porte plainte. »*

Et le maire et président de la Métropole de Rouen de souligner que si *« être élu de la République est un engagement du quotidien et un honneur (...) ce rôle, au service des citoyens, nous expose aux violences quotidiennes : insultes, menaces, cyberviolences, dégradations de biens personnels, agressions... Derrière les personnalités politiques, il y a des êtres humains, des familles. »*

Et être moins exposé médiatiquement que le maire d'une grande ville ne met pas à l'abri des menaces. [Le maire tout juste réélu de Caudebec-lès-Elbeuf](#) a été la cible d'un individu visiblement prêt à en découdre, dimanche 29 mars 2026. [En janvier 2026, le maire de Gommerville](#), près du Havre, dénonçait également les menaces de mort dont il était la cible.

Sur ses réseaux, le maire de Rouen a, notamment, reçu les soutiens de Carole Delga, présidente PS de la région Occitanie ou encore de Boris Vallaud, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

"Zéro tolérance" : Nicolas Mayer Rossignol porte plainte contre un internaute après avoir été menacé de mort

Myriam Libert

5-6 minutes

Le maire de Rouen, Nicolas Mayer Rossignol porte plainte contre un internaute qui l'a menacé de mort dans un commentaire publié sur le site de 76 Actu, à la suite d'un article concernant les 24 heures motonautiques. L'élus rappelle qu'il ne tolérera jamais ces comportements.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

"Cette violence est inacceptable. Nous ne devons rien laisser passer. Je porte plainte". Nicolas Mayer Rossignol, maire de Rouen et président de la Métropole Rouen Normandie, a annoncé ce lundi 4 mai sur son compte X porter plainte contre un internaute, après avoir été la cible d'une menace de mort.

Sous un article consacré à la délocalisation des 24 heures Motonautiques de Rouen à Poses, paru dans le média local 76 Actu le 26 avril dernier, un

internaute a laissé un commentaire d'une grande violence, avec ces mots : "Il faut mettre une balle au maire, et recommencer comme avant" (cf Les 24H motonautiques à Rouen).

Le maire de Rouen a réagi sans attendre à ces propos, s'adressant directement à la personne qui avait laissé ce commentaire.

"Quelles que soient les opinions des uns et des autres sur les 24 heures motonautiques, votre commentaire est inacceptable. Cette violence n'a sa place nulle part en République. J'attends que vous le retiriez immédiatement et formuliez des excuses, sans quoi j'engagerai des poursuites". Nicolas Mayer Rossignol a terminé son courrier d'un "Bien à vous" de rigueur dans les échanges protocolaires.

Rencontré ce mardi après-midi, le maire de Rouen se dit *"choqué de voir qu'on finit par tolérer sur les réseaux, sans modération d'ailleurs, des propos qui sont proprement scandaleux et inacceptables"*. Il a confirmé avoir porté plainte.

"Le média en question n'a pas non plus modéré ce commentaire, ce qui est totalement scandaleux aussi" poursuit l'édile. *"Mais la première faute revient à la personne qui se permet ce type de commentaire dans le confort facile des réseaux sociaux"*.

Ce commentaire a été laissé en ligne pendant une semaine sur le site de 76 Actu, malencontreusement *"passé à travers les mailles de la modération"* selon le communiqué du groupe de presse qui condamne fermement ces propos.

Nous condamnons fermement ces propos et espérons que son auteur, qui est passé à travers les mailles de la modération, répondra de ses actes devant la justice.

Groupe Actu

La publication a depuis été supprimée, mais la colère du maire de Rouen reste intacte, face aux attaques dont les élus sont les cibles. *"Derrière les personnalités politiques, il y a des êtres humains, des familles. Les réseaux sociaux et les médias doivent prendre leurs responsabilités et modérer l'inacceptable"*.

Le droit de la presse s'applique de la même façon sur internet, d'après

Jean-Marie Charon, sociologue des médias. *"Si ce sont des contenus édités par le support, il est censé en rendre compte comme n'importe quel support de presse. En revanche s'il s'agit de commentaire, l'obligation qui est faite au média numérique, c'est de retirer les contenus diffamatoires, les injures, ou les menaces dans certains cas"*. Si le média a été averti d'un contenu illicite, il doit le retirer immédiatement sous peine de poursuites. Mais c'est la personne mise en cause ou diffamée qui va devoir porter plainte.

"Là on n'est pas dans le registre des insultes mais dans les menaces de mort. Moi dans la rue je ne suis pas avec un garde du corps, je me débrouille tout seul, et c'est très bien comme ça, mais il y a quand même des risques. Et je ne suis pas le seul. Il y a pas mal d'élus comme vous le savez qui ont été menacés, voir agressés" poursuit Nicolas Mayer Rossignol.

Je rappelle qu'un certain nombre de mes collègues se sont fait poursuivre dans la rue, ont vu leur voiture brûler, ont eu des situations où on est venu les menacer chez eux. Moi il m'arrive régulièrement de me faire alpaguer dans la rue, c'est tout simplement inacceptable

Nicolas Mayer-Rossignol, maire PS de Rouen

Nicolas Mayer Rossignol avait déjà fait l'objet de menaces de mort, subi des altercations et des agressions verbales, mais jamais il ne tolérera ces actes haineux. *"On finit par tolérer dans notre société des comportements violents, des propos non seulement injurieux, mais dangereux. Et ça n'est pas acceptable. Moi ma ligne elle est simple : zéro tolérance, zéro complaisance, et systématiquement je porterai plainte"* conclut Nicolas Mayer Rossignol.

« Zéro complaisance, zéro tolérance » : le maire de Rouen va porter plainte après avoir reçu des menaces de mort

Le Parisien

2-3 minutes

Un internaute appelait à « mettre une balle au maire ». [Nicolas Mayer-Rossignol](#), l'édile de Rouen ([Seine-Maritime](#)), annonce dans un post sur X ce lundi 4 mai porter plainte après avoir reçu des menaces de mort dans un commentaire publié la semaine dernière, sous un article de [76 actu](#).

Le 26 avril dernier, le média local publie un article sur un événement délocalisé de Rouen à Poses (Eure) et le partage sur ses réseaux sociaux. Sur Facebook, un internaute publie un commentaire « d'une extrême violence », selon les mots de [Nicolas Mayer-Rossignol](#).

L'homme menace de mort l'édile en estimant qu'« il faut mettre une balle au maire et recommencer comme avant ».

Il y a une semaine j'ai reçu une menace très grave sous un article de [@76actu](#). J'ai réagi, sans réponse ni modération. Mes collègues et moi-même vivons cela au quotidien. Cette violence est inacceptable. Nous ne devons rien laisser passer. Je porte plainte. pic.twitter.com/r6nwwltUbe

— Nicolas Mayer-Rossignol (@NicolasMayerNMR) [May 4, 2026](#)

Le maire, qui a publié les captures d'écran du post Facebook, regrette que le commentaire ait « été maintenu en ligne sans aucune modération pendant plus d'une semaine ». Le commentaire a depuis été supprimé.

« Totalelement inacceptable »

Dans son post, Nicolas Mayer-Rossignol, également [président de la Métropole Rouen Normandie](#), explique qu'il n'est pas le seul élu à vivre cette violence au quotidien.

À voir aussi

« C'est totalement inacceptable dans la vraie vie et c'est totalement inacceptable sur les réseaux sociaux et moi je suis effaré de voir qu'on finit par accepter pour les élus, mais aussi pour les journalistes ou d'autres personnalités, des commentaires d'une violence extrême, en l'occurrence, d'appel au meurtre », souligne l'élu au micro d'[ICI Normandie](#).

« La règle est simple : zéro complaisance, zéro tolérance », poursuit Nicolas Mayer-Rossignol.

Près de Rouen, l'inquiétude des habitants face à une suspicion de contamination à l'amiante

Robin Rioult

6-8 minutes

Le collectif du lotissement de la Briqueterie alerte sur une possible contamination à l'amiante, liée à un terrain voisin. Les riverains ne cachent pas craindre pour leur santé, même si la contamination n'est pas formellement prouvée.



Les membres du collectif de la Briqueterie posent devant le terrain concerné, à deux pas de leurs maisons. - PND

Publié: 6 Mai 2026 à 07h01 Temps de lecture: 3 min

Depuis plusieurs mois, le collectif de la Briqueterie, regroupant des habitants du lotissement du même nom, ne cache pas son inquiétude. Initialement mobilisés contre un projet immobilier de LogisH Normandie sur un terrain voisin, attendant d'une ancienne boutique de fioul, les membres du collectif sont convaincus que ce dernier a été contaminé à l'amiante.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

En cause, la présence à l'air libre de plaques de tôle en fibrociment, depuis au moins sept ans. « *Tout était comme ça depuis des années et des années* », explique Camille Marc, membre du collectif. C'est en regardant le terrain sur Google Earth, dans le cadre du possible projet immobilier, que ces riverains ont commencé à se poser des questions.



C'est ce terrain, situé en contrebas d'une ancienne boutique de fioul et juste à côté du lotissement de la Briqueterie, qui inquiète les riverains. - PND

Un collectif de riverains dans la crainte

Des photos prises par un membre du collectif n'en font qu'accentuer leur soupçon. *« On sait que ce terrain est régulièrement inondé, souffle Camille Marc. Imaginer ces tôles amiantées se désintégrer et partir dans l'eau, puis dans les sols, je ne vous cache pas que ça jette un froid. »* Le collectif a rapidement contacté la municipalité. Lors d'un conseil municipal, Bruno Guilbert, le maire de la commune, a expliqué avoir pris connaissance de l'alerte le 2 avril 2026.

Contacté par la municipalité (voir plus bas), le propriétaire du terrain aurait enlevé une partie des tôles sans protection, comme le montre une vidéo prise par le collectif. La chose ne rassure pas les voisins, qui se demandent si l'opération n'a pas répandu encore plus d'amiante qu'avant.

« Vous vous rendez compte ? Ça fait quatre ans que ma famille est installée là, certains de mes voisins dix ans, résume Camille Marc. On est beaucoup à avoir des enfants. Et puis, beaucoup ont aussi des potagers, qui ont potentiellement été contaminés. Si on retourne le sol, une haie, ça ne nous protégera de rien ! »

Dans une lettre de réponse adressée au collectif, la municipalité confirme que si les faits étaient avérés, ils relèveraient de l'appréciation des autorités judiciaires. Mais, pour l'instant, aucune expertise en bonne et due forme ne prouve la contamination. *« Je ne vous cache pas qu'on aimerait en discuter avec la mairie en face-à-face », souffle Camille Marc, très inquiète.*

Un risque qui inquiète l'opposition

Cette possible contamination inquiète aussi les conseillers de l'opposition. Caroline Mirschler, du groupe Ensemble pour Franqueville, avait abordé le sujet lors du conseil municipal du 2 avril 2026. *« Depuis, j'ai envoyé un courrier à la préfecture qui l'a transféré [à l'ARS et à la DREAL](#), confirme son collègue, Cyril Devos. Je n'ai pas encore de retour pour le moment. »*

⌈ Ce serait tragique de se retrouver au 20h pour entendre dire que l'on soupçonnait, mais que l'on n'a rien fait.

Cyril Devos, Conseiller municipal d'opposition

Si l' élu n'a pas obtenu la preuve formelle d'une présence d'amiante sur le terrain, il préfère jouer la carte de la prudence. *« On alerte, car c'est notre pouvoir en tant qu'opposition. On a quand même des suspicions très forte de contamination. Je pense que le minimum est de vérifier, pour le bien de tout le monde. »*

C'est surtout le possible risque pour la santé publique qui préoccupe le conseiller. *« J'espère en tout cas que la mairie a bien averti ce monsieur des conséquences possibles désastreuses sur sa santé, et celles des autres ! Ce serait tragique de se retrouver au 20h pour entendre dire que l'on soupçonnait, mais que l'on n'a rien fait. »*

Lire aussi



[À Malaunay, insectes et nuisibles n'ont plus qu'à bien se tenir avec cette nouvelle enseigne](#)



Près d'Étretat, trois personnes blessées dans un accident de la circulation

Romain Huynh

~1 minute

Les secours ont été mobilisés en début de soirée, mardi 5 mai 2026, sur la commune de [Bordeaux-Saint-Clair](#), sur la route [d'Étretat](#). Trois véhicules, dont deux voitures et un utilitaire, se sont trouvés accidentés peu avant 19 h.

Secteur à éviter

Quatre personnes se trouvaient à bord des véhicules, trois d'entre elles ont été blessées. L'une des victimes a dû être désincarcérée par les sapeurs pompiers. L'opération a nécessité l'intervention de 19 soldats du feu et de sept engins. La gendarmerie a également été mobilisée.

À 19 h 20, il était conseillé aux automobilistes d'éviter le secteur.

Grand chantier EPR2 de Penly : « Il faut 6000 nouvelles places pour loger les salariés »

Franck Weber

6–7 minutes

Le chantier des EPR2 de Penly va mobiliser plus de 10 000 travailleurs au plus fort de son activité. Les besoins pour les loger sont bien identifiés : 6000 places d'hébergement à trouver, sans asphyxier le marché locatif.



Par [Franck Weber](#)

Publié: 5 Mai 2026 à 18h05 Temps de lecture: 2 min

C'est l'un des enjeux majeurs du chantier des EPR2 à Penly : loger les salariés, sans déséquilibrer le marché local. Alors que le pic d'activité devrait mobiliser plus de 10 000 salariés, 6 000 places d'hébergement doivent être disponibles dans les prochaines années. Un défi logistique, économique que détaille Dominique Lepetit, coordonnateur du grand chantier.

« L'objectif est de ne pas impacter l'offre touristique existante, a-t-il insisté devant les chefs d'entreprise de la région dieppoise réunis à l'occasion de l'assemblée générale de Dieppe-Méca-Energie, mardi 28 avril. On est bien sur 6 000 places nouvelles à créer pour accueillir ces salariés, tout en maintenant un accès pour les habitants à une offre locative accessible. »

« L'idée, c'est d'éviter des logements vacants trop importants à la fin »

Dominique Lepetit, Coordonnateur du grand chantier EPR2

Dans un territoire déjà sous tension, les inquiétudes liées à une hausse des prix sont bien réelles. *« L'objectif, c'est d'essayer de maîtriser les prix et de ne pas faire augmenter les coûts des petits loyers »*, précise Dominique Lepetit. Pour éviter cet effet inflationniste, la stratégie repose sur une offre dédiée, distincte du parc existant. Une manière aussi de protéger les habitants permanents.

Les programmes d'hébergements reposent sur plusieurs solutions complémentaires. D'abord, environ 1 000 places en campings et aires de camping-cars. *« Ce sont des hébergements qui resteront après le chantier, pour être utilisés à des fins touristiques »*, explique le coordonnateur du grand chantier. Une manière d'investir durablement dans l'attractivité du territoire.

Ensuite, 4 000 places en logements modulaires temporaires. Ces structures seront installées pour la durée du [chantier](#), puis démontées. *« L'idée, c'est d'éviter de générer une offre de logements vacants trop importante à la fin, souligne-t-il. On a aussi des logements qui sont des logements modulaires et transformables, c'est-à-dire que ce sont des logements qui sont dans un premier temps des studios pour accueillir les salariés et à la fin du chantier, les logements sont conservés mais transformés en logements familiaux pour être conservés sur le territoire. »* À cela s'ajoutent 1 000 places en résidences hôtelières privées, de type appart hôtels, adaptées aux séjours de moyenne durée.

Sur les 6 000 places visées, environ 5 400 sont aujourd'hui identifiées. *« On a à peu près 750 places déjà disponibles »*, indique Dominique Lepetit. Plus de 3 000 places sont sécurisées, avec des projets financés et suffisamment avancés pour aboutir. *« C'est-à-dire qu'on a un maître d'ouvrage, on a des financements, on a une opération et des études suffisamment avancées, donc ça va jusqu'au bout. »*

« Il manque encore 600 places »

Parmi les projets concrets : une résidence de 480 studios à Belleville-sur-Mer dont les travaux débutent prochainement, une aire de camping-car

de 55 places au Tréport, ou encore des chalets à Londinières. D'autres programmes sont en cours, notamment dans le secteur de Dieppe avec 150 places sur le site Gondrand. Mais des incertitudes subsistent. « *Il reste environ 600 à 650 places sur lesquelles il faut poursuivre les études*, précise-t-il. Et surtout, « *il manque encore 600 places* » pour atteindre l'objectif global.

Le calendrier laisse encore une marge de manœuvre. « *Ces 6 000 places, on en aura besoin à partir de 2028-2029, au moment où la courbe des effectifs augmente* », rappelle Dominique Lepetit. En parallèle, les acteurs du projet encouragent les habitants à proposer des [logements à la location](#). Une démarche coordonnée par une structure interentreprises qui centralise les offres. « *Les salariés grands déplacés disposent d'un budget pour se loger* », précise Dominique Lepetit.

Lire aussi



[Thomas Pesquet reforme un duo avec Marion Montaigne pour une nouvelle BD \(et c'est très drôle\)](#)



Les trois communes normandes qui avaient hissé le drapeau palestinien en avaient-elles le droit ?

Cécile Frangne

4-6 minutes

La décision de Saint-Etienne-du-Rouvray, Oissel et Val-de-Reuil de hisser le drapeau palestinien sur le fronton de leur mairie en septembre 2025 a été jugée par le tribunal administratif de Rouen.



Le socialiste Marc-Antoine Jamet avait pris la décision de hisser le drapeau palestinien devant la mairie le 22 septembre 2025. -

PNormandie



Par [Cécile Frangne](#)

Publié: 5 Mai 2026 à 18h02 Temps de lecture: 1 min

L'affaire avait fait grand bruit à l'époque : le 22 septembre 2025, près de 80 mairies françaises avaient décidé de pavoiser le drapeau palestinien sur leur fronton à l'occasion de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France dans un discours du Président Macron au siège des Nations Unies.

Parmi elles, trois communes normandes ([Saint-Etienne-du-Rouvray](#), Oissel et [Val-de-Reuil](#)), attaquées par les préfets de la Seine-Maritime et de l'Eure pour avoir porté « *gravement atteinte aux principes de laïcité et de neutralité des services publics.* »

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Position officielle de la France »

D'abord visée par une [requête en référé](#) devant le tribunal administratif de Rouen dans la foulée du pavoisement, l'affaire était jugée sur le fond, vendredi 3 avril 2026. « *Le déploiement du drapeau palestinien n'est pas une opinion personnelle du maire mais un simple rappel de la position officielle de la France en la matière* », défend Me Huon, avocat de la commune de Val-de-Reuil, seule ville représentée le jour de l'audience.

Or, « *il ressort qu'aucune instruction, même par l'intermédiaire des préfets, n'a été donnée par le Gouvernement en vue que les édifices publics soient pavoisés aux couleurs du drapeau de l'État de Palestine et qu'au contraire, le ministre de l'Intérieur a donné instruction aux préfets de déférer aux tribunaux administratifs les agissements des maires en ce sens* », lui oppose le tribunal dans sa [décision](#), rendue mercredi 29 avril. « *Les maires de ces communes ne peuvent ainsi pas être regardés comme ayant agi en qualité de représentant de l'État.* »

Des décisions de pavoiser le drapeau palestinien d'autant plus illégales qu'elles n'ont pas été prises par le conseil municipal, seul compétent en la matière, rappelle également la juridiction administrative, qui a ainsi annulé les trois décisions.

Lire aussi



Municipales 2026 en Seine-Maritime : dans ces communes, les élections vont-elles être annulées ?

Yann Rivallan

6–8 minutes

Près de deux mois après les municipales 2026, plusieurs candidats malheureux de communes de la Seine-Maritime étaient au tribunal à Rouen pour tenter d'annuler les élections.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

[Tribunal de Rouen](#)

Article réservé aux abonnés



Au tribunal administratif de Rouen, mardi 5 mai 2026, plusieurs candidats malheureux des municipales 2026 ont tenté de faire annuler les résultats

des élections pour des irrégularités. (©Archives/YR/76actu)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 6 mai 2026 à 6h28

Les [élections municipales](#) sont terminées depuis bientôt deux mois. Mais **un troisième tour judiciaire** s'est joué au **tribunal administratif de Rouen**, mardi 5 mai 2026, pour plusieurs communes de la Seine-Maritime. Dans une salle d'audience comble, nouveaux élus et candidats malheureux ont exposé leurs arguments pour déterminer si **le résultat des élections** devait être annulé après d'éventuelles irrégularités.

Les bulletins de la discorde à Rouelles

À Rouelles, [commune déléguée du Havre](#), le résultat des élections avait laissé un goût amer à Louisa Couppey. Comme le rapportait *76actu* le 20 mars dernier, la candidate a perdu l'élection à **29 voix près**, soit 3 % des suffrages exprimés. Elle avait annoncé dans la foulée vouloir [déposer un recours](#) pour plusieurs irrégularités de la liste conduite par la nouvelle maire — et ancienne adjointe — Emmanuelle Paumier.

En l'occurrence, le remplacement à la dernière minute de **ses bulletins de vote** et la diffusion sur Facebook d'une **photo en écharpe tricolore** de la candidate opposée. De quoi laisser penser qu'elle bénéficiait d'un « soutien institutionnel », indique la rapporteuse du tribunal.

Au vu des éléments fournis, la photo diffusée sur les réseaux sociaux n'apparaît pas, pour la rapporteuse, litigieuse. Idem pour le remplacement des bulletins de vote. Ils avaient été changés par l'équipe municipale pour **une « erreur de plume** [le prénom d'une colistière était erroné] ». Mais cette réimpression de bulletins n'a « pas été validée par la commission de propagande », insiste Me Le Velly, l'avocat de Louisa Couppey.

Le papier de ces nouveaux bulletins était « brillant et pas mat », indiquait d'ailleurs la candidate battue. De quoi « exercer une influence » sur les électeurs, comme le suggère Me Le Velly ? Ce n'est pas ce que pense la rapporteuse qui recommande au tribunal de « rejeter la requête » de Louisa Couppey.

À Gerponville, non-respect de la composition du bureau de vote

Du côté de Gerponville, petite commune de 400 âmes proche de Fécamp, il y avait deux affaires en une. D'une part, les membres de la liste perdante de Cécile Coppin regrettaient que **la composition du bureau de vote** de la commune n'ait pas été respectée. En fait, la liste « Bien Vivre à Gerponville » de Cécile Coppin avait proposé des noms pour assurer la fonction d'assesseur au bureau de vote.

Il semblerait, selon les éléments fournis, qu'aucun des noms de la candidate malheureuse n'a pu siéger dans le bureau de vote, alors que c'est une obligation. Une irrégularité qui, en général, donne lieu à **des décisions « particulièrement sévères »**, expliquait la rapporteuse du tribunal administratif. Toutefois, à la vue du résultat (un écart de 75 voix entre les deux listes candidates, soit 33,3 % des votes exprimés), elle préconise de « rejeter le recours ».

Enfin, Gerponville faisait l'objet d'une demande un peu singulière de la préfecture de la Seine-Maritime. Il apparaît que les sièges du conseil municipal ont été **mal répartis**. La nouvelle opposition menée par Cécile Coppin a hérité de deux sièges, alors qu'elle ne devait, selon les calculs, n'en obtenir qu'un seul.

Une « manœuvre » à Mentheville ?

Toujours près de Fécamp, ce sont les représentants des deux listes de la commune de Mentheville qui ont pu donner leurs points de vue. Selon Matthieu Lebrun, le candidat arrivé second, « **une manœuvre** » aurait entaché le scrutin.

Selon ses dires, des membres de la liste victorieuse « Ensemble pour aller plus loin », auraient « entravé la diffusion d'une lettre de parents d'élèves » gênante. Mais aucune preuve suffisante n'a pu être apportée. « Ce sont des propos infondés », a d'ailleurs déclaré Guillaume Leroy, le nouveau maire. La rapporteuse suggère de rejeter la requête.

Un candidat associé au RN au nord de Rouen

À Fontaine-sous-Préaux, au nord de Rouen, le résultat des élections est lui aussi contesté. Cette fois, pour **des « propos dénigrants et inexacts »** diffusés par la liste adverse mais aussi une affiche de campagne dégradée « à plusieurs reprises ».

C'est la tête de liste et candidat malheureux Xavier Poulain qui a formulé cette requête. On lui aurait, selon les éléments fournis au tribunal, collé une étiquette de **représentant du Rassemblement National**, à tort. Au point où ses affiches dégradées à plusieurs reprises comportaient systématiquement l'inscription « RN » et même **une moustache** sur son visage, qui n'est pas sans rappeler un certain personnage historique.

Des dégradations « regrettables », selon la rapporteuse du tribunal, mais pas de quoi, là non plus, annuler le résultat des élections. Même si Xavier Poulain a perdu à 9 voix près.

À Auzebosc, des comportements qui interrogent

Enfin, direction Auzebosc, commune limitrophe d'Yvetot, en plein cœur du Pays de Caux. Dans cette commune de 1 100 habitants, le scrutin était là aussi très serré avec seulement 22 voix d'écart entre les deux listes concurrentes.

Dominique Macé, la tête de liste arrivée en deuxième position, demande d'annuler le résultat des élections à cause **des « comportements »** de la secrétaire de mairie et de certains assesseurs le jour du vote. Ils auraient, selon lui, « distribué des bulletins de vote » ou seraient allés chercher « des habitants dans la rue pour qu'ils viennent voter », récapitule la rapporteuse.

Or, aucune preuve formelle n'atteste ces irrégularités. Et rien n'indique que cela aurait eu une incidence sur le résultat du scrutin. Aussi, la rapporteuse demande à nouveau de rejeter le recours formulé.

L'ensemble des affaires ont été mises en délibéré. Les décisions seront **rendues le 19 mai** prochain.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Raccordement de la Sud III au Pont Flaubert à Rouen : après 6 ans de travaux, la fin du chantier prévue pour j

Mélisande Queïnnec

5-6 minutes

Bientôt la fin de six longues années de travaux ! L'ensemble des accès reliant la Sud III au Pont Flaubert, à Rouen, devraient être en service fin juin 2026. La préfecture espère "des bénéfices conséquents en matière de fluidification" du trafic, notamment à l'approche de l'Armada 2027.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

C'est officiel : les accès sud nord reliant la voie rapide Sud III au Pont Flaubert seront (très) bientôt mis en service. Pour féliciter les équipes et montrer l'avancée des travaux, une visite de presse a été organisée ce lundi 4 mai 2026.

[La pose des derniers panneaux anti-bruit marque - presque - la fin des travaux sur le Pont Flaubert. • © France 3 Normandie](#)

Sur place, les représentants locaux : le président (Les Centristes) de la Région Normandie, Hervé Morin, Nicolas Mayer-Rossignol, maire (PS) de Rouen et Charlotte Goujon, maire (PS) du Petit-Quevilly.

Première bonne nouvelle : il ne reste que quelques panneaux anti-bruit à poser avant que ne débute le marquage au sol, symbole de la fin de cette

lourde phase de travaux. Cette opération commencera d'ici quinze jours ouvrés, selon les estimations de Pascal Gabet, le directeur de la Dirno, Direction interdépartementale des routes nord-ouest.

On a encore deux bonnes semaines de travaux et, après, on va entamer une phase dite de procédure réglementaire où l'on va constater l'état des travaux, vérifier qu'ils sont conformes au cahier des charges et que l'ouvrage peut être utilisé en toute sécurité.

Pascal Gabet, directeur de la Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest.

Le reportage de Sarah Marty et Didier Meunier :

durée de la vidéo : 00h01mn19s



Travaux : les accès du Pont Flaubert bientôt livrés • ©France 3 Normandie

Les responsables du projet et la préfecture annoncent une mise en service du raccordement de 1,1 km fin juin 2026, soit un peu plus d'un an après la mise en service de l'accès nord-sud, en avril 2025.

Dans un communiqué publié le 4 mai 2026, la préfecture de Seine-Maritime se félicite d'un chantier "*exemplaire sur le plan environnemental, par l'acheminement de plus de 300 000 tonnes de matériaux par voie fluvio-maritime, et par la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité*" mais aussi sociétales, via l'embauche de salariés en insertion.

La réouverture du Pont est très attendue par les Rouennais, d'autant que [les bouchons s'accumulent](#) sur l'édifice, qui fête ses 18 ans cette année.

"Le pont lui-même avait été inauguré en 2008, je crois, se souvient Nicolas Mayer-Rossignol. Et vous voyez, on est en 2026 et il n'y avait toujours pas les accès. D'ailleurs, là, on ne parle que de l'accès sud."

Initialement estimés à 200 millions d'euros, ces travaux en auront finalement coûté 180, illustrant *"un pilotage rigoureux des fonds publics"*, selon le communiqué de la préfecture. La Région en a financé 25 %, devant la Métropole (15 %) et le Département (10 %) et juste après l'Etat (50 %).

Hervé Morin a d'ailleurs annoncé qu'il s'agissait de l'un des derniers investissements de la Normandie dans un projet routier.

"Il est clair que, compte tenu de la purge [Ndlr : un recul de dotations de 180 millions d'euros] que nous a fait vivre l'État depuis deux ans, on est obligé de réduire de façon très significative nos investissements. Là, on va simplement finir de payer ce qui a été engagé", a souligné Hervé Morin, précisant prioriser le ferroviaire.

Après la mise en circulation du pont, d'autres infrastructures sont encore à l'étude, comme la fin de l'aménagement du quartier Flaubert.

Avec Sarah Marty.

Patrimoine. Cathédrale de Rouen : où en sont les travaux sur la flèche ?

Ambre Guignon

~2 minutes

Il y a deux semaines, le 20 avril 2026, [les travaux de la cathédrale de Rouen](#) ont passé une nouvelle étape. La flèche d'Alavoine, qui était en partie recouverte est de nouveau visible. Au lieu d'une couleur rouille, les Rouennais ont pu découvrir ce revêtement vert que la flèche avait lors de sa dernière peinture en 1914. Un aspect esthétique qui attire l'œil de très loin.

Pour la phase 6, qui est en étude depuis fin 2025, les travaux vont se concentrer sur le sommet du monument. Les zones les plus hautes et les plus sensibles aux intempéries comme le coq seront les prochaines à être rénovées. Après cette phase il en restera normalement une dernière avant la fin des travaux.

Une décennie de travaux

Dans son histoire, [la cathédrale de Rouen](#) a connu plusieurs chantiers de rénovation et de reconstruction. Depuis 10 ans, c'est donc son sommet qui est en travaux pour être restauré. Les 5 premières phases de ce projet ont permis de renforcer la base de la flèche culminant à 151m. Les éléments en fonte et en acier Corten se dégradant au fil des années, ces travaux ont jusque-là déjà permis de stabiliser la structure de l'ouvrage.

La cathédrale étant une propriété de l'Etat, c'est lui qui finance entièrement les travaux grâce aux dotations de crédits dédiées au patrimoine (BOP 175).

Près de Rouen, l'inquiétude des habitants face à une suspicion de contamination à l'amiante

Robin Rioult

6-8 minutes

Le collectif du lotissement de la Briqueterie alerte sur une possible contamination à l'amiante, liée à un terrain voisin. Les riverains ne cachent pas craindre pour leur santé, même si la contamination n'est pas formellement prouvée.



Les membres du collectif de la Briqueterie posent devant le terrain concerné, à deux pas de leurs maisons. - PND

Publié: 6 Mai 2026 à 07h01 Temps de lecture: 3 min

Depuis plusieurs mois, le collectif de la Briqueterie, regroupant des habitants du lotissement du même nom, ne cache pas son inquiétude. Initialement mobilisés contre un projet immobilier de LogisH Normandie sur un terrain voisin, attendant d'une ancienne boutique de fioul, les membres du collectif sont convaincus que ce dernier a été contaminé à l'amiante.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

En cause, la présence à l'air libre de plaques de tôle en fibrociment, depuis au moins sept ans. « *Tout était comme ça depuis des années et des années* », explique Camille Marc, membre du collectif. C'est en regardant le terrain sur Google Earth, dans le cadre du possible projet immobilier, que ces riverains ont commencé à se poser des questions.



C'est ce terrain, situé en contrebas d'une ancienne boutique de fioul et juste à côté du lotissement de la Briqueterie, qui inquiète les riverains. - PND

Un collectif de riverains dans la crainte

Des photos prises par un membre du collectif n'en font qu'accentuer leur soupçon. *« On sait que ce terrain est régulièrement inondé, souffle Camille Marc. Imaginer ces tôles amiantées se désintégrer et partir dans l'eau, puis dans les sols, je ne vous cache pas que ça jette un froid. »* Le collectif a rapidement contacté la municipalité. Lors d'un conseil municipal, Bruno Guilbert, le maire de la commune, a expliqué avoir pris connaissance de l'alerte le 2 avril 2026.

Contacté par la municipalité (voir plus bas), le propriétaire du terrain aurait enlevé une partie des tôles sans protection, comme le montre une vidéo prise par le collectif. La chose ne rassure pas les voisins, qui se demandent si l'opération n'a pas répandu encore plus d'amiante qu'avant.

« Vous vous rendez compte ? Ça fait quatre ans que ma famille est installée là, certains de mes voisins dix ans, résume Camille Marc. On est beaucoup à avoir des enfants. Et puis, beaucoup ont aussi des potagers, qui ont potentiellement été contaminés. Si on retourne le sol, une haie, ça ne nous protégera de rien ! »

Dans une lettre de réponse adressée au collectif, la municipalité confirme que si les faits étaient avérés, ils relèveraient de l'appréciation des autorités judiciaires. Mais, pour l'instant, aucune expertise en bonne et due forme ne prouve la contamination. *« Je ne vous cache pas qu'on aimerait en discuter avec la mairie en face-à-face », souffle Camille Marc, très inquiète.*

Un risque qui inquiète l'opposition

Cette possible contamination inquiète aussi les conseillers de l'opposition. Caroline Mirschler, du groupe Ensemble pour Franqueville, avait abordé le sujet lors du conseil municipal du 2 avril 2026. *« Depuis, j'ai envoyé un courrier à la préfecture qui l'a transféré [à l'ARS et à la DREAL](#), confirme son collègue, Cyril Devos. Je n'ai pas encore de retour pour le moment. »*

⌋ Ce serait tragique de se retrouver au 20h pour entendre dire que l'on soupçonnait, mais que l'on n'a rien fait.

Cyril Devos, Conseiller municipal d'opposition

Si l' élu n'a pas obtenu la preuve formelle d'une présence d'amiante sur le terrain, il préfère jouer la carte de la prudence. *« On alerte, car c'est notre pouvoir en tant qu'opposition. On a quand même des suspicions très forte de contamination. Je pense que le minimum est de vérifier, pour le bien de tout le monde. »*

C'est surtout le possible risque pour la santé publique qui préoccupe le conseiller. *« J'espère en tout cas que la mairie a bien averti ce monsieur des conséquences possibles désastreuses sur sa santé, et celles des autres ! Ce serait tragique de se retrouver au 20h pour entendre dire que l'on soupçonnait, mais que l'on n'a rien fait. »*

Lire aussi



[À Malaunay, insectes et nuisibles n'ont plus qu'à bien se tenir avec cette nouvelle enseigne](#)



Dépister les troubles alimentaires chez les femmes enceintes : à Rouen, un dispositif inédit au CHU

Blaise Diagne

6–8 minutes

Dépister et accompagner les troubles du comportement alimentaire chez les femmes enceintes ou désirant l'être et les jeunes mamans : c'est le projet encore inédit en France porté par la fondation Charles-Nicolle pour le CHU de Rouen et l'hôpital du Belvédère.



Sophie, Olivier et leurs deux enfants Manon et Camille. Atteinte de troubles du comportement alimentaire, Sophie est suivie au CHU depuis l'adolescence. - Paris Normandie



Par *Blaise Diagne*

Le saviez-vous ? La Normandie est, en 2026, la troisième région en France la plus touchée par l'obésité derrière les Hauts-de-France et la région Grand-Est avec 20,2 % d'adultes en situation d'obésité ([chiffres ARS](#)). Plus globalement, en 2024, selon un rapport de l'observatoire régional de la santé et du social, [l'OR2S](#), 17 % des patients normands souffraient d'au moins un trouble du comportement alimentaire (anorexie, boulimie, hyperphagie...), « *un chiffre en augmentation constante* », glisse le professeur de nutrition au CHU de [Rouen](#) et président de la Fondation Charles-Nicolle [Pierre Dechelotte](#).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« La grossesse peut révéler ou aggraver des troubles du comportement alimentaire, or c'est une problématique qui n'est pas du tout traitée. »

Professeure Najate Achamrah, cheffe du service nutrition au CHU de Rouen

Lundi 27 avril 2026, lui et sa consœur Najate Achamrah, professeure et cheffe du service nutrition du CHU, ont présenté une étude pilote, le projet Maternal, qui vise à s'attaquer au phénomène chez une catégorie de population précise : les futures mamans, avant, pendant et après leur grossesse.

« La grossesse peut révéler ou aggraver des troubles du comportement alimentaire [TCA], or c'est une problématique qui n'est pas du tout traitée, pose la professeure. En l'absence de suivi, les TCA peuvent amener des carences graves chez l'enfant et la maman : complications obstétricales, retard de croissance, problèmes d'attachement à l'enfant... »

Prévenir pour mieux accompagner

Le projet Maternal vise à réparer ce manque, essentiellement par le prisme de la prévention. Dépister les symptômes de TCA chez la femme enceinte ou en post-partum (jusqu'à un an après l'accouchement) doit permettre aux concernées une prise en charge la plus rapide et adaptée possible. « *Cela passe par une formation spécifique de nos sages-femmes, la constitution d'un questionnaire dédié pour toutes les futures*

mamans ou d'un guide de prévention », pose en guise d'exemples Najate Achamrah.



Le professeur Pierre Dechelotte, président de la Fondation Charles-Nicolle, présente le projet Maternal, lundi 27 avril 2026. - Paris Normandie

En cas d'identification de troubles, son service et d'autres prendront le relais. C'est ce qui est arrivé à Sophie, présente dans la salle. *« J'étais en consultation avec le professeur Dechelotte juste avant, c'était l'occasion idéale »*, glisse la maman de Manon, 2 ans, et Camille, un mois et demi. Le professeur la suit depuis l'adolescence pour son anorexie.

L'envie de maternité de Sophie

Quand vient à Sophie l'envie de maternité, en 2023, Pierre Dechelotte l'oriente vers *« une nutritionniste au Belvédère, le Dr Morgane Gaudin »*, qui la suit durant toute sa grossesse. Rebelote pour la petite dernière, cette fois en cours de grossesse. *« Ça a été plus compliqué pour Camille, parce que je n'étais plus suivie en continu, donc je m'imposais trop de restrictions et je ne m'inquiétais pas assez »*, témoigne Sophie, qui pense qu'elle ne guérira *« jamais complètement »* de sa pathologie.

De cas particuliers comme celui de Sophie, le professeur Dechelotte

souhaite désormais passer « *à une phase de dépistage et une prise en charge globales.* » Un appel au mécénat a été officiellement lancé par la [Fondation Charles-Nicolle](https://www.fondation-charlesnicolle.fr) qu'il préside.

En cas de succès – « *il nous faudrait environ 130 000 euros* » –, le projet pilote Maternal pourrait être lancé « *fin 2026* », pour deux années pleines, à destination de 150 femmes entre les maternités du CHU et du Belvédère, établissement partenaire depuis 2023 dans ce domaine des TCA. L'objectif est ensuite d'étendre le dispositif à d'autres maternités normandes.

Plus d'informations sur www.fondation-charlesnicolle.fr

Lire aussi



[À Malaunay, insectes et nuisibles n'ont plus qu'à bien se tenir avec cette nouvelle enseigne](#)



Fermeture de la maternité du Havre : quel avenir pour les salariés et les futures mamans ?

Mélisande Queïnnec

7-8 minutes

Le couperet est tombé : la maternité de l'Hôpital privé de l'Estuaire du Havre ferme ses portes à l'automne, confirme le gestionnaire dans un communiqué de presse publié ce lundi 4 mai 2026. Le Groupe hospitalier Jacques-Monod, entre autres, devra absorber le flux de nouvelles patientes. Les syndicats sont inquiets.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Clap de fin pour la maternité de l'Hôpital privé de l'Estuaire (HPE) du Havre (Seine-Maritime). Le service, qui voyait naître plus de 600 bébés chaque année, ferme ses portes en septembre prochain.

Conséquence logique : d'ici quelques mois, plus aucun bébé ne pourra naître au Havre. Pour accoucher, les femmes devront se rendre à l'Hôpital Monod, à Montivilliers, à Lillebonne ou à Fécamp.

En 2025, 622 bébés étaient nés à la maternité de l'HPE, contre 820 en 2022 - soit une baisse de 25%, avance Ramsay Santé, propriétaire de la

clinique.

"Le nombre de naissances sur le territoire national diminue depuis 15 ans, on sait aussi que cette natalité va continuer à baisser dans les années à venir", souligne Morgan Da Silva, directeur de l'Hôpital privé de l'Estuaire.

Cette baisse d'activité explique cette fermeture brutale. *"À moins de deux accouchements par jour, il va être de plus en plus difficile à l'avenir de maintenir les compétences et talents utiles à la réalisation de l'activité, c'est d'autant plus vrai pour les compétences très techniques que sont les gynécologues obstétriciens, les pédiatres et les sages-femmes",* justifie Morgan Da Silva.

Comme pour toutes les décisions de cessation d'activité, ce sont des décisions difficiles à prendre. Mais plus l'activité est faible, plus il est difficile d'attirer et de maintenir les professionnels. Ces difficultés vont continuer à s'accroître.

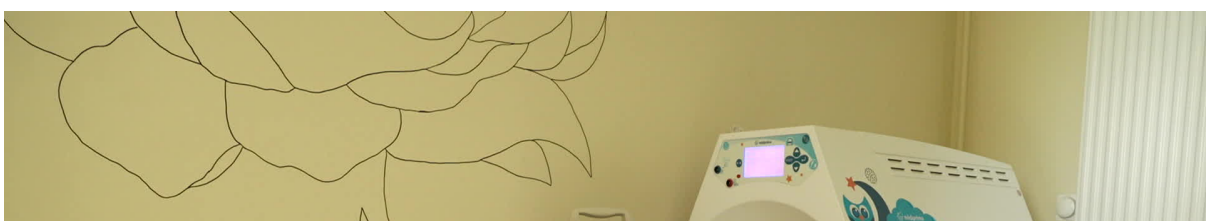
Morgan Da Silva, directeur de l'Hôpital privé de l'Estuaire du Havre

Au total, 27 personnes composaient l'équipe de cette maternité de niveau 1, prévue pour les accouchements sans complications. Une dizaine sera réaffectée dans d'autres services. Mais 16 d'entre eux devront être licenciés. *"Ils vont être accompagnés dans le cadre d'un PSE [Ndlr : Plan de sauvegarde de l'emploi], dans lequel on tâchera de construire avec eux une trajectoire professionnelle",* détaille Morgan Da Silva.

Quant aux futures mamans, qui espéraient accoucher entre les murs de la clinique, elles seront accompagnées *"de manière individuelle"* : *"On peut dire qu'à proximité immédiate du site on a une maternité de niveau 3, celle du centre hospitalier Jacques-Monod. Mais ça restera le libre choix des patientes",* tente de rassurer le directeur de l'HPE.

VIDEO. Reportage de Bénédicte Drouet et Camille Perriaud :

durée de la vidéo : 00h01mn43s





La maternité de l'HPE ferme ses portes. • ©FTV

Un libre choix qui passera cependant par une importante réorganisation des futures mamans concernées, pendant la délicate période de la grossesse. Et pour les hôpitaux qui devront accueillir ces femmes enceintes, il s'agit d'un vrai défi. En 2025, 2 816 bébés ont vu le jour au centre hospitalier Jacques-Monod de Montivilliers.

Après l'annonce de la fermeture de la maternité de l'HPE, un CSE extraordinaire a été organisé par la direction pour informer ses salariés de ce rush imprévu. L'établissement va ainsi connaître un regain d'activité qu'il n'avait pas anticipé.

"Ça arrive subitement. Il va falloir qu'on s'organise dans un temps court", s'inquiète Dominique Bourguignon, représentante du personnel au syndicat Sud à l'Hôpital Monod.

Je trouve ça dommage que la cohabitation public-privé ne se fasse pas correctement, je pense qu'ils auraient pu nous informer plus en amont. Mais on n'est pas surpris : régulièrement, quand l'HPE ferme ses urgences, on ne le sait qu'à la dernière minute. Il n'y a aucune transparence. On trouve ça dommage d'emboliser le service public.

Dominique Bourguignon, représentante du personnel au syndicat Sud à l'hôpital Monod

Rassurant tout de même : "On est un hôpital public, on a le devoir d'accueillir les personnes - il ne faut pas qu'elles s'inquiètent. On ne laissera personne accoucher à Rouen ou à Caen ! On va le faire, mais par contre il va falloir sûrement de l'embauche - la direction l'a dit - des gynécos, des sages-femmes, des puéricultrices... Il va falloir muscler le

service."

Muscler le service... Et pousser les murs. Car encore faut-il pouvoir accueillir les femmes dans de bonnes conditions, alors qu'à Monod aussi, le personnel avait diminué face à la baisse de la natalité. *"On va récupérer les accouchements qu'on n'avait plus... Ça va être une masse en un seul coup, c'est ça qui nous inquiète."*

À l'inquiétude des syndicats se mêle une certaine colère. Aurélien Lebrun, représentant syndicat Sud et conseiller départemental sur la représentation Sud-Santé sociaux, assène : *"Les responsabilités du service privé, c'était de prendre en charge les mamans qui étaient là pour accoucher. On trouve que c'est une perte de responsabilité, que c'est annoncé de but en blanc à 3-4 mois..."*

"Comment va-t-on pouvoir faire face, mettre en place un personnel conséquent pour prendre en charge ces mamans ? Qui va nous financer ? L'ARS (Agence régionale de santé) ?", s'interroge l'élu syndical.

Concluant : *"Le service privé a déjà été défaillant pendant le Covid, aujourd'hui il est défaillant parce qu'il y a une baisse de la natalité en France, se pose la question d'un service public pour toutes et tous, car le service privé ne répond pas aux besoins des Français."*

[Dans un communiqué](#), l'ARS (Agence régionale de santé) Normandie a quant à elle fait savoir qu'elle *"prenait acte de cette décision" et suivrait ce dossier "avec attention afin de garantir aux patientes la continuité de l'offre de soins"*.

"Un travail de réorientation des patientes sera conduit [...] pour anticiper le transfert de l'activité obstétricale de l'HPE vers les maternités du secteur, dans le respect du choix des parturientes", note le communiqué.

Avec Bénédicte Drouet.

La fermeture de la maternité de l'HPE : une mauvaise nouvelle pour l'écosystème de santé Havrais

6–7 minutes

La maternité de l'Hôpital Privé de l'Estuaire ferme en raison de la baisse de la natalité, - 25% en 3 ans. © Maxppp - Hendrik Schmidt/dpa/picture-alliance/Newscom/MaxPPP

Diffusé le mardi 5 mai 2026 à 7:31

Publié le mardi 5 mai 2026 à 7:31

C'est officiel, l'hôpital privé de l'Estuaire annonce ce lundi 4 mai fermer sa maternité qui a vu naître 622 bébés en 2025. Le contexte de baisse de la natalité est évoqué par la clinique privée.

C'est officiel : [au Havre, la maternité de l'hôpital privé de l'Estuaire \(HPE\) va bien fermer en septembre](#). Le groupe Ramsay Santé, propriétaire de l'HPE, l'a annoncé officiellement lundi. [Nous vous le révélions début avril](#), Ramsay Santé étudiait cette possibilité en raison de **la baisse des naissances et du manque de rentabilité de la maternité**. 25% de naissances en moins entre 2022 et 2025 (622 naissances en 2025), il ne restera donc aux futurs parents havrais qui souhaitent accoucher dans l'agglomération havraise que la maternité publique de l'hôpital Monod. Le Groupe Hospitalier du Havre se dit prêt à accueillir en toute sécurité les patientes avec un effectif de personnel adapté et renforcé si besoin.

C'était dans les tiroirs depuis des mois. En mars, les candidats aux élections municipales avaient rencontré des personnels de l'HPE à ce sujet. Baptiste Bauza, conseiller municipal d'opposition de gauche, **regrette la non-intervention du maire du Havre** : *"La santé ne rime pas avec rentabilité. C'est un nouveau mauvais coup qui appelle à une*

*intervention forte. On regrette fortement que la mairie du Havre et la Communauté urbaine n'agissent pas avec détermination sur ce sujet." À la mairie, Édouard Philippe répond : "Taper du poing sur la table n'a pas beaucoup de sens. Quand une entreprise veut fermer une activité, elle peut la fermer. Mais **ce n'est pas une bonne nouvelle** et évidemment la priorité du maire du Havre et des acteurs du système de soins havrais, c'est de faire en sorte que cela n'ait pas de conséquences. D'abord sur les femmes qui vont accoucher et ensuite pour celles qui travaillent à l'HPE."*

Quid des salariés et des futures mamans ?

Les équipes de la maternité de l'HPE ont été informées la semaine dernière, comme nous vous l'annoncions début avril. **Un coup dur évidemment pour la petite trentaine de salariés** : infirmière, aide-soignante, auxiliaire de puériculture, sage-femme. La première réunion du plan de sauvegarde de l'emploi va démarrer cette semaine et l'Agence régionale de santé (ARS) souhaite *"que soit mise en place une cellule dédiée à la mobilité des agents"*. **L'ARS qui va évidemment suivre de près la situation.**

Du côté du groupe hospitalier du Havre (GHH), forcément on attend l'afflux de futures mamans. *"Avant tout c'est un sentiment de colère sur le respect de la prise en charge du patient"*, réagit Aurélien Lebrun, représentant du syndicat SUD au GHH. Il ajoute **"qu'on ne peut ne pas faire confiance au système privé"**. *"Deuxièmement c'est l'inquiétude : comment vont être prises en charge les patientes à Jacques Monod ? avec quels effectifs ?"*

Des questions qui seront posées en CSE ce mardi. Jenifer Dumont-Bouder est co-secrétaire du syndicat MICT-CGT, elle tient à rassurer : **"Les futures mamans et leurs bébés seront pris en charge. Il faut rappeler aussi que quand il y avait des grossesses à risques ou des problèmes lors d'accouchements, les femmes étaient prises en charge déjà que sur Monod** [qui est une maternité de niveau 3 avec un service de réanimation alors que l'HPE est une maternité de niveau 1]."

Le groupe hospitalier du Havre explique pouvoir absorber le surplus de patientes. L'année dernière, 2.790 bébés y sont nés mais il y a déjà eu un pic à 3.300 naissances il y a plusieurs années. "*Les effectifs médicaux et paramédicaux seront renforcés et ajustés*", précise le GHH.

- [Le Havre](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Naissance](#)
- [Hôpitaux](#)
- [Santé publique](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : L'info d'ici, ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)

[Passer la section](#)

Foot - La Madeleine à Évreux en effervescence avant Bayern-PSG

Le 06/05/2026

Le mois d'avril a été anormalement sec dans l'Eure et en Seine-Maritime. Le retour de la pluie a fait du bien aux agriculteurs, qui espèrent que les précipitations vont continuer, notamment pour permettre au lin de pousser.

Le 06/05/2026

Ce mercredi 6 mai 2026, le Bayern Munich et le PSG se disputeront un billet pour la finale de la Ligue des champions de football. Une certitude :

Le Havre : la fermeture de la maternité de l'HPE n'est pas liée à une question de rentabilité selon son directeur

Marianne Naquet

6–8 minutes

Il y a eu 622 naissances en 2025 à l'hôpital privé de l'Estuaire du Havre. © Maxppp - Pierre HECKLER

Diffusé le mardi 5 mai 2026 à 7:44

Publié le mardi 5 mai 2026 à 7:44

La maternité de l'hôpital privé de l'Estuaire ferme ses portes en septembre-octobre. L'annonce a été faite officiellement ce lundi 4 mai 2026. Les futurs parents devront s'inscrire à la maternité publique de l'hôpital Monod pour accoucher dans l'agglomération havraise.

C'est officiel : au Havre, [la maternité de l'hôpital privé de l'Estuaire \(HPE\) va bien fermer](#). Ce sera en septembre-octobre 2026. Le groupe Ramsay Santé, propriétaire de l'HPE, l'a annoncé ce lundi 4 mai 2026. [ICI Normandie vous le révélait](#) début avril : Ramsay Santé étudiait cette possibilité, c'est désormais confirmé. Les futurs parents, s'ils souhaitent que leur bébé naisse dans l'agglomération du Havre, devront aller à la maternité publique de l'hôpital de Monod. Cette fermeture s'explique **par la baisse de la natalité**, réagit sur ICI Normandie le directeur de l'HPE, Morgan Da Silva. *"Cette décision s'inscrit dans une baisse globale de la natalité en France, presque 25% des naissances en moins de 15 ans, et puis c'est très marqué sur la maternité d'hôpital privé d'Estuaire."* Il précise *"qu'en 2022, 820 patients étaient pris en charge et seulement 622 en 2025. Donc soit en trois ans, moins de 25% des accouchements sur la maternité de l'estuaire. Et ceci s'inscrit en plus dans une dynamique dont*

on sait qu'elle va continuer de diminuer."

Morgan Da Silva dit, avec l'hôpital, *"avoir évidemment pensé aux mamans, on va tâcher de pouvoir organiser avec elles la suite de leurs projets de naissance pour les orienter au mieux sur les autres maternités du territoire. L'hôpital est implanté à 10 minutes d'une autre maternité, celle du GHH, qui est une maternité niveau 3. C'est une offre de prise en charge à proximité immédiate, et évidemment les mamans auront le choix, si elles le souhaitent, de s'orienter vers d'autres maternités du territoire."* La maternité de l'hôpital privé de l'Estuaire était une maternité de niveau 1, **celle de Monod est de niveau 3**, c'est-à-dire qu'elle peut accueillir des grossesses à risque et aussi intervenir en cas de problème lors d'accouchements.

Cette décision est-elle **liée à une question d'argent**, de rentabilité ? *"Non, en réalité, le vrai sujet de fond, c'est cette baisse de la natalité",* répond Morgan Da Silva. *"Ça veut dire qu'on est sur une activité sur laquelle on est aujourd'hui à moins de deux accouchements par an. Ça va continuer de diminuer à l'avenir. Cela veut dire des difficultés de recrutement. On sait que les ressources médicales et paramédicales sont précieuses et rares, et donc on va vers des problèmes de recrutement de médecins, gynécologues, obstétriciens",* ajoute-t-il. Un plan social et économique va être présenté cette semaine aux salariés concernés. *"Onze personnes vont pouvoir trouver une autre trajectoire au sein de l'HPE, et donc vont être réaffectées dans les autres services de l'établissement, comme les infirmières, les aides-soignantes notamment, et 16 personnes, notamment les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture, vont être accompagnées dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi."*

Vers des travaux à l'HPE

L'hôpital va à la place **se concentrer sur d'autres soins**, développe le directeur. *"Un certain nombre de besoins en termes d'offre de soins ne sont pas couverts aujourd'hui sur le territoire du Havre. On a un projet de création de pôles de santé privés autour de l'hôpital privé d'Estuaire avec une première étape à horizon 2027, le rapatriement des activités de*

réadaptation qui sont aujourd'hui hébergées à la clinique du Petit Colmoulins à Harfleur. Cela va permettre de proposer aux patients, sur un même pôle de santé situé au Havre, plus accessible. On sera capable sur un même site de proposer un grand panel d'offres de soins et dans des parcours coordonnés, de la prise en charge finalement aiguë jusqu'au retour à domicile du patient", conclut-il.

- [Le Havre](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Naissance](#)
- [Hôpitaux](#)
- [Santé publique](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : ICI matin, l'invité ICI Normandie

[Passer la section](#)

Cyril Teillet, de la DDTM de la Seine-Maritime

Le 06/05/2026

Les Restos du Coeur de Neufchâtel-en-Bray vont devoir se trouver un autre local d'ici 2027 : ils sont obligés de déménager et de quitter leur actuel local. Il va être vendu aux magasins Aldi qui ont un projet d'agrandissement.

Le 04/05/2026

Salaires, conditions de travail : l'envie de quitter la fonction publique se propage de façon préoccupante chez les agents

Par Marie Malaterre

6–7 minutes

Un quart des agents publics, soit environ 25 %, envisagent de quitter la fonction publique. Voici l'un des principaux enseignements que l'on peut tirer du dernier baromètre sur l'emploi réalisé par la CFDT auprès d'un panel d'un millier d'agents en collaboration avec le cabinet Vérian.

Ce chiffre fort n'étonne guère du côté de l'organisation syndicale.

“L'ensemble des résultats met en avant des phénomènes graves et notamment des conditions de travail qui se dégradent, analyse Laure Revel, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. On note pourtant, de la part des agents, un très fort attachement à leur métier et un engagement profond, mais qui va de pair avec une certaine résignation.”

En d'autres termes, ils ne voient que peu d'espoir d'amélioration à l'horizon. 44 % se disent inquiets, 36 % lassés et 32 % rencontrent des difficultés. Aussi, une part importante des agents assure être confrontée, au quotidien, à un manque de moyens, qu'ils soient humains, financiers ou matériels, pour effectuer leur travail. Pour autant l'attachement à la fonction publique reste profond et massif.

Afin de savoir quelle réalité se cache derrière ces 25 % d'agents qui envisagent un départ, et sachant que le panel mêle titulaires et contractuels, mais aussi l'ensemble des couches hiérarchiques, il convient de le décortiquer. Et là, le nouveau constat reste sans appel : le projet de quitter la fonction publique concerne bel et bien l'ensemble des agents.

Lire aussi : [Chez les cadres qui ont quitté la fonction publique, des désillusions liées aux missions d'intérêt général](#)

Chez les fonctionnaires titulaires et stagiaires, 23 % disent qu'il est probable (très probable et assez probable) qu'ils quittent la fonction publique. Ce chiffre s'élève à 24,8 % chez les contractuels en CDI et à 32,3 % chez les contractuels en CDD, sachant qu'au sein de cette dernière catégorie, la part des "assez peu probable" est de 38 %, soit deux fois moins que chez les fonctionnaires et les contractuels en CDI.

"On ne peut donc pas dire que derrière ces 25 % d'agents publics qui envisagent de quitter la fonction publique il y a une majorité de contractuels, qu'ils soient en CDI ou en CDD", analyse Laure Revel. Une décision dont l'impact n'est évidemment pas le même que pour un fonctionnaire titulaire.

De la même manière, les données varient peu selon les catégories et les versants. Dans la fonction publique de l'État, 25,7 % des catégories A envisagent un départ, 24,5 % des catégories B et 21,8 % des catégories C. Et ce chiffre atteint 28,5 % si l'agent interrogé assume des fonctions d'encadrement et 28,2 % si ce n'est pas le cas.

Le mouvement apparaît donc global. Parmi les causes que les agents invoquent pour justifier ce choix, rien d'étonnant non plus. *"Ils corroborent nos revendications", glisse Laure Revel. 53 % estiment qu'ils pourraient quitter la fonction publique pour des raisons de salaires, 44 % à cause de conditions de travail dégradées, 33 % mettent en avant un manque de reconnaissance et 22 % expriment le sentiment de ne pas pouvoir offrir un service de qualité. "Les thèmes avancés sont attendus, mais c'est l'ampleur des chiffres qui est très inquiétante, souligne Laure Revel, surtout dans un contexte de crise profonde d'attractivité de la fonction publique."*

40 % ne conseilleraient pas la fonction publique à un proche

Les agents disent également beaucoup souffrir du phénomène de *"fonctionnaires bashing"*, que ce soit de la part des autorités politiques ou même médiatiques.

70 % d'entre eux estiment que les discours politiques et médiatiques dévalorisent leur métier, 68 % pensent que ces discours s'attaquent aux valeurs du service public et 62 % jugent que cela nuit directement à l'attractivité de la fonction publique. À noter que dans chacun des items étudiés, ressortent des disparités de perception très marquées selon les sujets. Par exemple, les agents de la fonction publique hospitalière se montrent, en proportion, moins dévalorisés ou attaqués que les autres et, à l'inverse, les enseignants sont 88 % à s'estimer dévalorisés par certains discours politiques ou médiatiques.

Lire aussi : [QVCT dans la fonction publique : quand négociateur devient un pari risqué](#)

Résultat, moins de la moitié des agents publics interrogés seraient prêts à encourager un proche à rejoindre la fonction publique quand 40 % disent qu'ils ne le feraient pas. Un mouvement également accéléré par un management demeuré très vertical et particulièrement marqué par la conduite des transformations. Près de 40 % des agents de la fonction publique ne se sentent pas soutenus par leur responsable hiérarchique et ils sont autant à ne pas pouvoir lui parler s'ils sont en difficulté et à ne pas pouvoir s'exprimer en cas de désaccord.

“Les agents publics et leurs représentants ne sont pas écoutés, insiste Laure Revel. Et c'est en grande partie pour des raisons culturelles. On pense qu'écouter, consulter les agents et même négocier fait perdre du temps, or il s'agit d'un investissement.”

Une difficile comparaison avec le secteur privé

Déterminer si les projets de départs sont plus nombreux dans le secteur public que dans le secteur privé n'est pas une mince affaire tant, côté entreprises, les études sont nombreuses et portent sur des panels à la fois plus larges mais aussi plus spécifiques, comme par exemple les jeunes diplômés. Les chiffres oscillent cependant entre 28 et 35 % de salariés qui envisageraient de quitter leur entreprise. Il faut également se montrer prudent car, dans le cas du secteur public, les chiffres autour des intentions de départs revêtent un caractère bien particulier. Il ne s'agit pas seulement de quitter une administration, mais bien un modèle dans sa

globalité, à savoir le service public.

À l'Ademe, le poids des contractuels complique le rattachement des agents aux services déconcentrés

Simon Gendrel

6–8 minutes

Le faisceau d'attaques contre l'Agence de la transition écologique (Ademe) ne faiblit pas. La dernière en date émane du projet de loi “visant à renforcer l'État local, articuler son action avec les collectivités territoriales et sécuriser les décideurs publics”, transmis au Conseil d'État et au Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) au début du mois d'avril, et dont la présentation en conseil des ministres devrait intervenir à la mi-mai.

Le couperet pour l'opérateur se niche dans son article 7. Celui-ci prévoit l'intégration des directions régionales de l'Ademe au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), avec un rattachement hiérarchique au préfet. À la tête de l'agence depuis 2023, son président-directeur général, Sylvain Waserman, fait bonne figure dans [Ouest-France](#) : il estime que “l'objectif de lisibilité de l'action de l'État en région était légitime”, tout en alertant contre “toute usine à gaz qui suscitera immanquablement des inquiétudes sociales et des incertitudes juridiques”.

Lire aussi : [Projet de loi de décentralisation : le gouvernement revoit ses ambitions nettement à la baisse](#)

Ces incertitudes juridiques se muent en “vices rédhibitoires” pour les six organisations syndicales du pôle ministériel de la transition écologique – CGT, CFDT, FO, Unsa, FSU et SNCTA –, lesquelles dénoncent, dans une unanimité suffisamment rare pour être soulignée, une évolution

faisant du représentant de l'État le supérieur direct d'un tiers des effectifs de l'agence, soit 440 ETPT sur 1 286. *“Une rupture sans précédent dans l'architecture institutionnelle des Epic français”*, disent-elles en posant, au-delà du seul cas de l'Ademe, la question des limites juridiques auxquelles se heurte l'État lorsqu'il réorganise ses opérateurs en *“unité fonctionnelle d'un service déconcentré”*.

Un statut spécifique

L'un des trois vices mentionnés par le communiqué syndical renvoie directement au statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) de l'Ademe, minoritaire dans le paysage des opérateurs. Celui-ci *“entraîne des régimes spécifiques en matière de personnels, de gestion financière et de relations avec la tutelle”*.

En effet, parmi le tiers des salariés de l'agence susceptibles d'être placés au sein des Dreal, 97 % relèvent de contrats de droit privé. Une situation inhabituelle pour un Epic, comme le souligne un haut fonctionnaire : *“Le fait que certaines agences reposent majoritairement sur des contrats de droit privé pose de nombreuses limites en matière de transferts de services vers l'État.”* Il ajoute : *“Tout cela est envisageable en théorie, mais d'une grande complexité juridique à mettre en œuvre.”*

Un ancien dirigeant d'agence évoque la même impasse juridique : *“L'Ademe n'est pas un EPA (établissement public à caractère administratif) et ne compte pas une majorité de fonctionnaires. On ne peut pas modifier des contrats de droit privé aussi simplement : c'est le droit du travail qui s'applique. La mesure créerait une situation très spécifique, extrêmement complexe à gérer.”* Il ironise : *“À la limite, il serait plus simple de fusionner ou de supprimer des opérateurs que de rompre ou transférer ces contrats pour les intégrer temporairement à l'État.”*

Plus largement, la plupart des opérateurs de l'État sont des établissements publics à caractère administratif (EPA), dans lesquels les agents relèvent majoritairement du statut de fonctionnaire ou de contractuel de droit public. C'est notamment le cas de FranceAgriMer, dont les services territoriaux sont hébergés dans les Draaf (directions

régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).

Comme le rappelle ce même haut fonctionnaire : *“Le modèle de FranceAgriMer a bien fonctionné, mais c'était parce qu'il reposait sur des fonctionnaires. Avec l'Ademe, ce n'est pas le même cadre.”*

Le Conseil d'État saisi

Autres vices soulevés : le texte prévoit une double autorisation préfectorale – préfet de région et préfet de département – avant toute prise de parole publique des responsables de l'agence. Une contrainte jugée *“directement incompatible avec la mission d'information et d'incitation de l'agence”*, estime l'intersyndicale.

Enfin, la mise à disposition d'office de personnels, *“sans consentement individuel”*, constituerait une *“dérogation majeure aux principes fondamentaux du droit de la fonction publique et du droit du travail”*. Les syndicats en déduisent que la mesure *“expose l'administration à un contentieux individuel et collectif de grande ampleur, dont le coût humain et financier sera supporté par les agents et par l'État”*, ce qui justifie leur appel au retrait du texte.

Lire aussi : [La proposition de loi accentuant le contrôle des opérateurs de l'État pourrait renforcer leur légitimité](#)

De son côté, le ministère de la Transition écologique défend une réforme visant à *“gagner en efficacité et en lisibilité en créant un guichet unique pour les collectivités et les entreprises”*. Il précise : *“Nous simplifions les circuits de financement et mettons fin au cloisonnement entre l'Ademe et les Dreal.”*

Sur le plan juridique, la source ministérielle assure que *“les salariés resteront régis par les dispositions de l'Ademe”*. Elle précise également : *“le dispositif prévoit une mise à disposition d'office qui n'entraîne ni transfert ni suspension du contrat de travail”*. Le ministère reconnaît le caractère spécifique du dispositif et indique que le Conseil d'État est actuellement saisi afin d'en garantir la *“parfaite sécurité juridique”*.

Enfin, il promet qu'un dialogue social sera ouvert dans les prochaines

semaines avec le CSA ministériel et le CSE de l'Ademe. En parallèle, *“des groupes mixtes (Dreal/Ademe) sont déjà mobilisés pour traiter les questions opérationnelles concrètes et assurer la fluidité de cette transition.”*

Pour rappel, lors de son audition devant la commission du développement durable le 8 avril, le président de l'Ademe, Sylvain Waserman, avait été interrogé sur ce projet de loi alors en cours d'élaboration. Il avait défendu le modèle actuel de l'agence, issu de la loi 3DS, qui fait du préfet de région le délégué territorial de l'Ademe.